

COMMISSION VIE DE L'ÉCOLE

VR du 27 novembre 2020 (réunion par visioconférence zoom)

Rédaction : Valérie Foucher-Dufoix

Liste des présents

administration : François Brouat et Florence Ibarra ; Agnès Beauvallet ; Murièle Fréchède, Sylvie Moscatelli Stéphanie Guyard

enseignants : Valérie Foucher-Dufoix (co-rapporteuse), Jérôme Habersetzer (co-rapporteur, excusé). Anne Chatelut, Solenn Guével, Laetitia Overnay.

Représentants étudiants élus : Patricia Lesueur, Emeline Collignon, Alex Touayev

Représentants Bellasso : Louana Lioud, Lucien Millet

Ordre du jour

1/ difficultés rencontrées par les étudiants durant la période de pandémie et sur lesquelles l'Ecole pourrait agir d'une manière ou d'une autre ; Comment faire perdurer une vie d'école sans présence physique à l'école ?

2/ retour des étudiants sur la nouvelle organisation et les nouveaux calendriers (zoom/présentiel) mise en place à la rentrée et avant le reconfinement ;

3/ harcèlement : actions, formations etc.

4/ organisation de la JPO virtuelle en février 2021: quelles informations sont attendues par le public?

5/ questions diverses

Rapide point sur les questions et thématiques précédentes

Pour cette première réunion de l'année, nous sommes repartis du CR de la réunion précédente datant de novembre 2019. La commission n'a pu se tenir régulièrement eu égard au contexte 2019-2020 (grèves SNCF, Covid-19 puis confinement), déconfinement partiel, reconfinement). Les urgences ont été traitées par la CFVE ou directement par l'administration.

En ce qui concerne les thèmes abordés durant cette dernière réunion, certaines questions ont été traitées, d'autres sont engagées à plus long terme et toujours d'actualité :

- l'installation de racks à vélos dans la cour donnant sur le boulevard de la Villette : fait ;
- la question du tri sélectif et du recyclage : thème reporté au moment où l'école retrouvera son occupation « normale »/ repartir des initiatives dans d'autres institutions comme « campus zéro déchet » ;
- la cafétéria suite... la plupart des aménagements ont été réalisés. L'installation d'un

- libre-service par le CROUS n'est plus d'actualité pour le moment ;
- la santé étudiante suite : la question est toujours d'actualité même si elle s'est déplacée du fait de la présence réduite des étudiants dans l'école. Les permanences de la psychologue ont été renforcées : les consultations ont lieu tous les vendredis (toutes les deux semaines précédemment).
 - l'aménagement des studios : reporté ;
 - salle des enseignants suite et fin. La salle a été ouverte en janvier 2020 ;
 - mobilier extérieur : reporté ;
 - foyer étudiants et locaux étudiants : en attendant de pouvoir répondre à cette demande de manière satisfaisante, des canapés ont été achetés afin de pouvoir occuper des espaces sous-utilisés tels que le palier devant la salle Bobenriether ou encore l'espace sous l'escalier dans la grande galerie.
 - visibilité des associations à l'école : reporté ;
 - transversalité entre promos : reporté.

1- difficultés rencontrées par les étudiants dans leurs études / actions et idées pour recréer une école « virtuelle »

Soutenir / actions et initiatives du Bellasso

Le Bellasso souligne que les étudiants de 1^{ère} année sont particulièrement fragiles face à la situation de confinement. Ils ont souhaité recréer l'ambiance du système de soutien habituel entre promos. Une séance zoom a été mise en place mais l'association a du faire face à trop de demandes.

Il ne s'agit pas de mettre en place un système de tutorat (refus de la CFVE) mais de pouvoir échanger librement.

Le Bellasso a mis en place un emploi du temps virtuel : mardi consacré à la culture, mercredi au sport et vendredi aux questions diverses. Elle propose aussi un calendrier de l'avent avec petits messages à découvrir chaque jour.

L'association demande donc s'il est possible d'avoir une salle zoom à disposition et non sur demande. La réponse est négative. Deux solutions : acheter une licence pro au nom du Bellasso pour 168 euros/an ou l'usage d'une autre plateforme telle que JITS MEET (référéncée sur l'intranet à outils).

Ils proposent d'utiliser l'application « Discord » (discord fonctionne par groupes privés - « serveur ». Les serveurs peuvent être divisés en salons de discussions). Cette appli pourrait compléter le groupe messenger de 1^{ère} année.

Ces alternatives numériques ne conviennent toutefois pas aux étudiants qui rencontrent des problèmes de connexion à Internet.

Communiquer, sentiment d'appartenance à une promotion, échanges

Les étudiants de première année ont particulièrement apprécié la mise en place de blogs par les enseignants de studio et arts plastiques l'année dernière leur permettant de voir l'ensemble des travaux de la promotion.

Du côté enseignants, nous pourrions aussi utiliser Microsoft Sharepoint qui permet de partager emploi du temps, fichiers pédagogiques etc. entre années, entre enseignements, et permet aux étudiants de déposer leurs rendus (réponse à examiner).

Florence Ibarra rappelle l'existence d'intranet et des ses possibilités.

Stéphanie Guyard rappelle aussi que la visibilité des travaux d'étudiants peut se faire grâce à la page instagram de l'école à ceci près qu'instagram met en valeur un rendu final alors qu'il s'agit plutôt ici de pouvoir regarder des rendus intermédiaires, une progression des travaux à l'intérieur d'une même

promotion entre studios, groupes d'arts plastiques, disciplines associées etc.

François Brouat rappelle que l'exposition des PFE (sessions février 2020 et juin/septembre) aura bien lieu « physiquement » dans les salles du 2^{ème} étage : resp. Elisabeth Essaïan en mars (1^{ère} session) et en mai (seconde session).

Coût des études + aide exceptionnelle

Aide financière exceptionnelle

Une commission d'aide exceptionnelle a été mise en place même si ce n'est pas la vocation de l'école : deux sessions ont déjà eu lieu au premier semestre 2020. Cette aide est prélevée sur les fonds de la CEVC (contribution à la vie étudiante). 72 étudiants ont bénéficié de cette aide (dont 13, deux fois) pour un montant de plus de 49 000 euros. Il est à noter un « effet guichet » même si beaucoup situations étudiantes s'avèrent de plus en plus fragiles, certaines dramatiques.

Une 3^{ème} session aura lieu en décembre 2020 : 87 dossiers pour 20 000 euros.

Il s'agirait de mieux diffuser les informations concernant les aides ponctuelles ou permanentes : c'est une des missions du CROUS : bon alimentaire, aide pour l'achat d'un ordi, aide exceptionnelle... il existe aussi les repas à 1 euro à Paris etc.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site de l'école de manière plus visible aujourd'hui. Elles seraient à ajouter au livret de l'étudiant.

Il s'agirait de réfléchir à l'avenir à la possibilité d'autres types d'actions financées par des fonds privés : bourses ? ou aide ponctuelle (fond d'aide d'urgence) ? cf. Marne-la-Vallée.

Une proposition est émise de calculer le cout des études en architecture hors frais d'inscription, logement, vie courante : l'objectif serait d'arriver à évaluer le cout de l'achat en matériel notamment sur chaque année et des voyages par année. C'est un projet qui serait à mener en 2021.

Le Bellasso a mis en place la possibilité de disposer de tarif préférentiel sur l'achat d'un ordinateur (-200 euros) grâce à la création d'un partenariat. Le choix du matériel s'est fait en concertation avec Yannick Guevel. Les logiciels sont gratuits.

Il serait intéressant de savoir combien d'ordinateurs ont été achetés par cet intermédiaire.

Bibliothèque, portail de publications etc.

Les étudiants souhaiteraient la création d'une « bibliothèque des étudiants architectes confinés », ce qui pose la question des droits et des autorisations. Stéphanie Guyard, Pascal Fort et Joëlle Pontet ont rédigé chacun des mémos sur les bibliothèques partagées, les documents disponibles sur les portails de publications.... Il serait utile de les re-communiquer aux étudiants (livret de l'étudiant ? ou lettre d'information de l'école ?).

L'aide au matériel/ accès au matériel / coût des études

Yannick Guevel a réouvert le service informatique dans le cadre d'un TD pour des étudiants ayant déclarés être mal ou pas équipés. Sur les 11 étudiants, seuls deux sont venus.

Les étudiants peuvent aussi accéder aujourd'hui au service informatique sur rendez-vous.

2/ Retour des étudiants sur la nouvelle organisation et les nouveaux calendriers (zoom/présentiel) mise en place à la rentrée et avant le reconfinement ;

Le CA, la CFVE et les référents d'année ont pris cette question très au sérieux après l'envoi de courriers par les étudiants L2 et L3 suite à un sondage très complet (mis en place par les délégués L2/ facebook) auprès des étudiants L2, sondage moins systématique pour les étudiants L3. Ces courriers ont permis d'enclencher des discussions entre enseignants et étudiants sur les rythmes et rendus, des mails des référents d'année auprès des enseignants en L2 et L3 etc.

A moyen terme, il s'agirait de réfléchir aux rythmes, emploi du temps et calendrier mais elles engagent directement des questions de pédagogie. Les modalités d'échange sont en discussion en CFVE.

Cf. les synthèses des doléances étudiantes en L2 et L3) : la situation est variée selon les années, les cours, les groupes, les enseignants.

3/ Le harcèlement : actions et formations

Le ministère de la Culture (MC) a fait de la lutte contre le harcèlement une priorité. Une enquête, à base de questionnaires remis aux personnels ont été envoyés. Un plan de formation a été mis en place sur 4 ans depuis octobre 2019 sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Les formations sont destinées aux personnels et aux étudiants du MC.

Une cellule d'écoute téléphonique « Allo discrim, Allo sexisme » a été ouverte. Elle est accessible aux 27 000 agents du MC et aux 37 000 étudiants des écoles d'enseignement supérieur. Elle couvre spécifiquement les violences et harcèlements sexuels et sexistes et ajoute au conseil juridique, un possible soutien psychologique.

Un prestataire – EGAE- propose trois types de formation de sensibilisation de 1h30, 3h00 et 6H00.

- L'ensemble des enseignants et étudiants devront suivre courant février (dates à définir) une formation d'1h30 obligatoire. Cette formation ne pourra avoir lieu ni durant les vacances, ni « en plus » d'un enseignement. L'objectif n'est pas d'alourdir le planning mais de sensibiliser les étudiants à cette question et pouvoir savoir quoi faire si elle se présente. En tant qu'agent du service public, les enseignants se trouvent dans l'obligatoire de signaler ce type de situation.
- Les étudiants, enseignants et personnels administratifs pourront suivre par la suite une formation de 3h00 sur la base du volontariat. Un groupe de référents-harcèlement (terme à définir) sera créé : à la fois pour servir d'interlocuteur privilégié et pour engager des actions de sensibilisation dans ce domaines Il serait pertinent de compléter cette formation par une seconde formation sur la prise de parole (cf..le PAVE). Il est important que ce groupe soit mixte et représentent plusieurs disciplines.
- Une campagne d'affichage rappelant les numéros d'urgence sera mise en place

4/ Les portes ouvertes virtuelles début février 2021.

Stéphanie Guyard a réfléchi avec Arnold Pasquier à un cahier des charges permettant la mise en concurrence de 3 prestataires : création d'une bande annonce, des interviews filmés présentant les stratégies de l'école, des vidéos-visites avec rencontre de personnalités de l'école ; mise en place de questions/réponses etc.

Pour rappel, l'objectif des JPO est multiple :

- faire découvrir le monde de l'architecture, pour le public, échanger avec les acteurs de l'école et voir les travaux des étudiants.

- Donner « envie » : Il est important de montrer une école vivante : comment faire sans la présence étudiante ?
- Quels documents présentés ? Il est important d'informer rapidement les enseignants de ces JPO virtuelles qui pourraient demander des formes de rendus dans des formats adaptés et développer des systèmes simples.

Quelles solutions proposées par les autres écoles ?

Le Bellasso propose la mise en place de salles zoom permettant de retrouver les ambiances des portes ouvertes antérieures, des live...

5/ questions diverses

L'alternance

Pour François Brouat, l'inscription en alternance doit être étudiée. Cette possibilité existe déjà à l'ENSA Paris-Est (à partir de la L3/Valérie Foucher-Dufoix se propose d'en étudier les modalités).

Elle pourrait être proposée à partir du master à l'école. Cette question mérite d'être travaillée de manière approfondie, comme la formation continue d'ailleurs.

Santé étudiante

Les étudiants demandent si l'ostéopathe pourrait enregistrer une petite vidéo / plusieurs petites vidéos, des « point santé » sur des thématiques telles que le mal de dos par exemple.

L'ostéopathe qui, d'habitude reçoit une majorité d'étudiants en 1^{ère} année et PFE en a reçu très peu cette année.

La circulation et la mémoire de l'information : livret de l'étudiant

Le livret de l'étudiant a été refondu. Il se présente sous la forme d'un abécédaire. Mais il n'est pas encore devenu un objet de référence pour l'étudiant. Question de présentation ? d'information ? Les étudiants n'ont pas le réflexe de s'y référer.

Le guide du Bellasso et le livret de l'étudiant pourraient être présents dans différents lieux de l'école : bibliothèque, pédagogie, cafeteria, Bellasso.

Il est demandé aux étudiants leur avis sur le livret : pratique ? Quels item manquants ? Quelles informations ?

Il est distribué systématiquement en version papier aux entrants (premières années/M1) : est-ce suffisant ?

L'article du *Monde* et ses conséquences (François Brouat)

Il s'agit d'y apporter des réponses adéquates : aux étudiants/parents, à un large public. Les modalités sont en discussion.